

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.141

*L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 8 Décembre 1995 à 19 Heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,*

DATE DE CONVOCATION

1er Décembre 1995

DATE D'AFFICHAGE

1er Décembre 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT,
CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE,
CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK,
Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme
PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. MALBOIS par Mme LECOMTE-RULLIER
M. SABATHIER par M. MOST
M. SIMONNET par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROYANNAIS

VOTE : 1) Adhésion à la Communauté de Communes : UNANIMITE

2) Adoption des statuts de la Communauté : UNANIMITE

3) Demande de création de la Communauté : UNANIMITE

4) Désignation des délégués : 2 Abstentions - UNANIMITE DES
SUFFRAGES EXPRIMES. Sachant qu'il a été procédé à six tours de
scrutins à bulletins secrets dont les résultats ont été les suivants.

1er titulaire / 1er suppléant : candidats M. MOST et M. BOISNARD
32 votants
M. MOST et M. BOISNARD : 29
Bulletins Blancs : 3

Arrivée de M. ANGIBAUD

2ème titulaire / 2ème suppléant : candidats M. LE GUEUT et M. GAVEN
33 votants
M. LE GUEUT et M. GAVEN : 28
Bulletins Blancs et Nuls : 5

3ème titulaire / 3ème suppléant : candidats M. HUGENDOBLER et Mme
LECOMTE-RULLIER
33 votants
M. HUGENDOBLER et Mme LECOMTE-RULLIER : 30
Bulletins Blancs : 3

4ème titulaire / 4ème suppléant : candidats M. BENOIT et M. CHABANEAU
33 votants
M. BENOIT et M. CHABANEAU : 26
Bulletins Blancs : 7

5ème titulaire / 5ème suppléant : candidats M. DONZIER et M. SABATHIER
33 votants
M. DONZIER et M. SABATHIER : 27
Bulletins Blancs et Nuls : 6

6ème titulaire / 6ème suppléant : candidats M. DINDINAUD et M. CARRIE
M. CAMPAGNE et M. MERLE
33 votants
M. DINDINAUD et M. CARRIE : 28
M. CAMPAGNE et M. MERLE : 3
Bulletin Blancs : 2

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création de Communauté de Communes du Pays Royannais ainsi que ses statuts comportant en particulier le détail des compétences que cette nouvelle entité se propose d'assurer, le régime fiscal à adopter et le mode de présentation des communes adhérentes.

Vu l'arrêté de Périmètre n° 95/3071/DCRL-B2 pris par Monsieur le Préfet de la Charente Maritime le 1er Décembre 1995,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- APRES examen du projet de statuts et APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'accepter l'adhésion de la Commune à la Communauté de Communes du Pays Royannais,

- d'adopter les statuts de la Communauté tels qu'ils sont joints en annexe,

- de demander à Monsieur le Préfet de procéder à la création de la Communauté de Communes au plus tard le 31 Décembre 1995,

- de désigner comme délégués de la Commune à la Communauté de Communes du Pays Royannais :

1er titulaire
M. MOST

Suppléant du 1er titulaire
M. BOISNARD

2ème titulaire
M. LE GUEUT

Suppléant du 2ème titulaire
M. GAVEN

3ème titulaire
M. HUGENDOBLER

Suppléant du 3ème titulaire
Mme LECOMTE-RULLIER

4ème titulaire
M. BENOIT

Suppléant du 4ème titulaire
M. CHABANEAU

5ème titulaire
M. DONZIER

Suppléant du 5ème titulaire
M. SABATHIER

6ème titulaire
M. DINDINAUD

Suppléant du 6ème titulaire
M. CARRIE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 Décembre 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS